

Greffes du Tribunal de Commerce de Nanterre
REQUÊTE déposée sous le n°

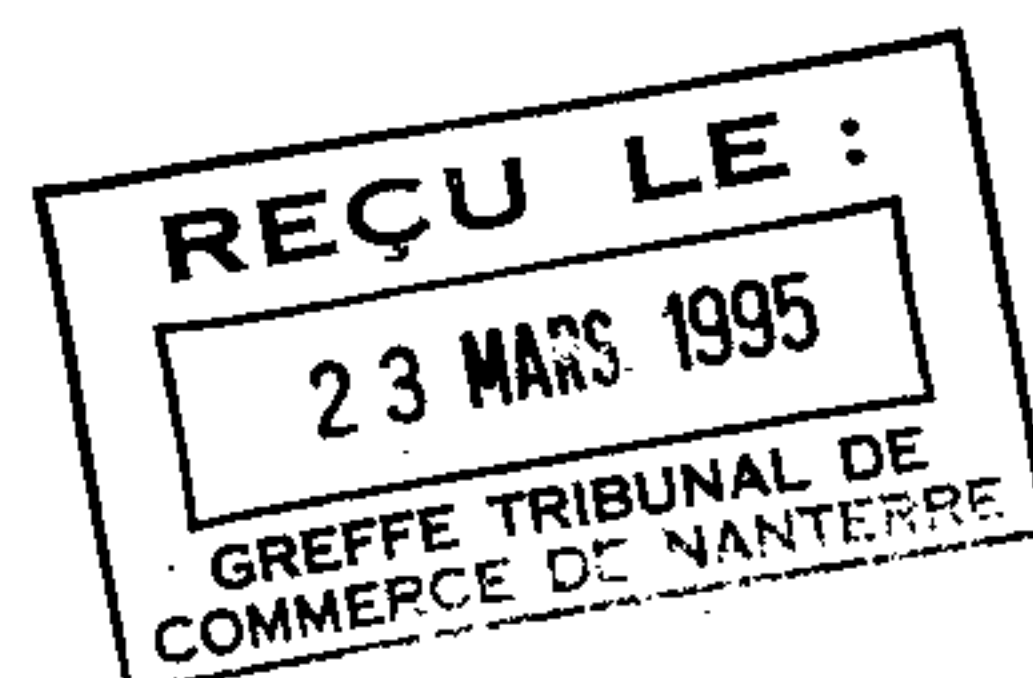
91 B4070

950343

R E Q U Ê T E

* * * *

à Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de Nanterre



Je soussigné,

Dominique CHALOPIN, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société CAPRI RESIDENCES, société anonyme au capital de 18.000.000 F, dont le siège social est à Boulogne Billancourt 92652, l'Atrium - 6 place Abel Gance, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° Nanterre B 784.606.576 et identifiée au Répertoire SIRET sous le n° 784.606.576.00048,

Ai l'honneur de solliciter de votre part la nomination d'un commissaire en qualité de commissaire aux apports au titre de la fusion-absorption de la société en nom collectif SCIC INVESTISSEMENT par la société anonyme CAPRI RESIDENCES,

conformément aux dispositions des articles 193 et 377 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966.

Présentée à Nanterre
le 17 février 1995

CAPRI-RÉSIDENCES, SA

SOCIÉTÉ ABSORBANTE

* * *

I - CARACTERISTIQUES JURIDIQUES

Dénomination : Compagnie d'Aménagement et de Promotion Immobilière

Sigle : CAPRI-RÉSIDENCES

Forme juridique : Société Anonyme

Montant du capital : 18.000.000 F

Siège social : L'Atrium - 6, place Abel Gance -92652 Boulogne Billancourt Cedex

Objet social :

La société a pour objet la construction et la vente d'immeubles tant à usage d'habitation qu'à usage d'activités économiques, la transaction sur tous immeubles et fonds de commerces, la gestion de tous immeubles ou ensembles immobiliers et plus généralement toutes opérations de quelques natures qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter le développement et la réalisation. A titre indicatif et non limitatif, cet objet comprend les activités suivantes :

- l'acquisition par voie d'apports ou autrement et éventuellement la prise à bail de tous les immeubles bâtis et non bâtis, biens et droits immobiliers en vue de la construction et l'aménagement, éventuellement après démolition des constructions existantes, d'immeubles collectifs ou individuels,
- la division des immeubles en appartements, en locaux séparés, en lots,

- la vente des immeubles bâtis et non bâtis en bloc ou par fraction soit après achèvement des travaux au comptant ou à terme, soit en l'état futur d'achèvement,
- la gestion, l'entretien, la mise en valeur par tous moyens de ces immeubles et notamment des invendus,
- la réalisation de tous travaux d'amélioration et de toutes installations nouvelles, conformément à la destination desdits immeubles,
- l'activité de construction exercée sous le couvert de sociétés civiles de construction-vente régies par l'article 239 ter du C.G.I., de sociétés en nom collectif ou de sociétés transparentes,
- l'emploi de capitaux disponibles à des prises de participation, prêts ou avances au profit de ces sociétés immobilières,
- l'administration en toutes qualités de toutes sociétés immobilières constituées ou à constituer quelles que soient leurs formes,
- l'obtention, pour la réalisation de l'objet social de tous prêts et toutes ouvertures de crédit fonctionnant ou non en comptes courants et facilités de caisse, avec ou sans garantie réelle ou personnelle,
- l'achat de biens immobiliers, terrains ou immeubles bâtis, en vue de les revendre en bloc ou par lots après division,
- la vente pour le compte d'autrui de tous immeubles ou fractions d'immeubles,
- l'activité de syndic de copropriété et de président d'association syndicale de propriétaire.

Durée : Jusqu'au 06 Décembre 2020

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, le 5 Septembre 1991, sous le numéro Nanterre B 784 606 576

Commissaires aux comptes :

titulaire : BEFEC-MULQUIN & Associés SA
98 rue de Courcelles
75017 - PARIS

Suppléant : RAFFEGEAU Jean
98 rue de Courcelles
75017 - PARIS

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Acquisition, construction, vente de tous immeubles (promotion immobilière), transaction de tous immeubles et fonds de commerces, gestion de tous immeubles ou ensemble immobilier pour son propre compte et pour celui d'autrui

Nombre de salariés au 31 Décembre 1994 :	43
Chiffre d'affaires pour l'exercice 1994 :	32 MF
Chiffre d'affaires prévisionnel 1995 :	28 MF
Capitaux propres au 31 décembre 1994 :	- 8 MF
Total du bilan pour l'exercice 1994 :	280 MF

SNC SCIC-INVESTISSEMENT

SOCIÉTÉ ABSORBÉE

* * *

I - CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES

Dénomination : SCIC- INVESTISSEMENT

Sigle : SCIC-INVESTISSEMENT

Forme juridique : Société en Nom Collectif (S.N.C)

Montant du capital : 254.313.000 Francs

Siège social : L'Atrium- 6, place Abel Gance 92652 Boulogne
Billancourt

Objet social :

La société a pour objet :

- de participer au capital de toutes sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet la construction d'immeubles en vue de la vente ou tout objet connexe,
- d'utiliser ses capitaux disponibles pour l'octroi auxdites sociétés, de prêts, avances ou apports,
- d'animer et de coordonner l'activité des dites sociétés,
- d'assurer pour le compte de Caisse des Dépôts-Développement, la gestion des encours d'avances consentis par elle à toutes les sociétés immobilières,
- et plus généralement, de faire toutes opérations commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Durée : quatre vingt dix neuf ans jusqu'au 01 Décembre 2085

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de
Nanterre, le 26 Mai 1987 sous le numéro R.C.S
Nanterre B 339 366 411 (87 B 01522)

Commissaires aux comptes :

Cabinet GUIBERT Lionel
80, rue Blanche
75009 - PARIS

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Société holding - Prises de participations dans des sociétés immobilières de construction-vente.

Nombre de salariés au 31 Décembre 1994 :	3	
Chiffre d'affaires pour l'exercice 1994:	19	MF
Chiffre d'affaires prévisionnel 1995 :	5	MF
Capitaux propres au 31 décembre 1994 :	- 900	MF
Total du bilan pour l'exercice 1994 :	750	MF

TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRÉSIDENT

ORDONNANCE n° 343.

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Nanterre,
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Nommons Monsieur Dominique PERRIER

32 rue yvelin
75017 Paris

en qualité de Commissaire aux apports à effectuer à la

Société COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT et de PROMOTION IMMOBILIÈRE
"CAPRI RESIDENCES" 84.

dont le siège est : L'Atium 6 place Abel Janee
92652 Boulogne Billancourt cedex.

par la Société

SCIC. INVESTISSEMENT.
S.N.C.

dont le siège est : L'Atium 6 place Abel Janee
92652 Boulogne Billancourt cedex.

Disons que le Commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par
un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa
mission.

Disons le Commissaire ci-dessus désigné devra nous soumettre le montant
de ses honoraires avant de les percevoir.

Disons qu'il devra obtenir un accord écrit des sociétés concernées, sur
le montant des honoraires qu'il aura fixé, et que cette pièce devra être
jointe à la demande d'honoraires présentée par le Commissaire sus-nommé.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.



16/03/1995

[Signature]